

Prix Esri Young Scholars – FAQ pour le concours 2025 au Canada

Admissibilité

Q : Qui peut poser sa candidature?

R : Tout·e étudiant·e actuellement inscrit·e à temps plein à un programme post-secondaire dans un établissement d'enseignement supérieur au Canada peut poser sa candidature. Cela inclut les étudiant·e·s inscrit·e·s à des programmes de diplôme d'études collégiales ou diplôme d'études supérieures spécialisées.

Q : Est-ce que les étudiant·e·s qui ont obtenu leur diplôme au cours de la dernière année sont admissibles ?

R : Un·e étudiant·e dont le diplôme ou le certificat a été conféré, c'est-à-dire officiellement décerné, et qui n'est pas actuellement inscrit·e à un programme à temps plein n'est *pas* admissible.

Les étudiant·e·s qui ont satisfait aux exigences de leur programme et qui ne sont inscrit·e·s à aucun cours pour le trimestre d'hiver 2025, mais qui n'ont pas encore reçu leur diplôme ou certificat, peuvent être admissibles. Ces étudiant·e·s doivent contacter scholars@esri.ca pour confirmer leur admissibilité avant de soumettre leur candidature.

Q : Est-ce que les étudiant·e·s qui ont posé leur candidature l'année dernière, mais qui n'ont pas gagné le prix peuvent poser leur candidature à nouveau ?

R : Oui. Les candidat·e·s des années précédentes, gagnant·e·s ou non, peuvent poser leur candidature à nouveau à condition que toutes les conditions soient remplies.

Q : Est-ce que les étudiant·e·s doivent être inscrit·e·s à un programme spécifique pour pouvoir poser leur candidature ?

R : Non. Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans n'importe quel programme peuvent poser leur candidature. Toutefois, chaque candidat·e doit avoir utilisé la technologie Esri pour réaliser un projet ou mener une recherche intéressante dans le cadre de leur programme.

Candidature

Q : Quelle est la date limite de candidature ?

R : La date limite de candidature pour le concours 2025 est 20 h. HAE, 19 mars 2025. Les candidatures doivent être soumises via le formulaire disponible à scholars.esri.ca.

Q : Quelles sont les exigences de candidature ?

R : Les candidat·e·s doivent remplir les conditions d'admissibilité (voir ci-dessus) : être actuellement inscrit·e·s à temps plein dans un programme post-secondaire dans un établissement d'enseignement supérieur au Canada et avoir utilisé la technologie Esri pour réaliser une thèse/un projet de recherche ou pour mener des recherches intéressantes dans le cadre de leur programme.

Pour poser leur candidature, les étudiant·e·s doivent soumettre :

1. Une affiche mettant en évidence les objectifs, les méthodes et les résultats de l'utilisation de la technologie Esri.
2. Une carte narrative qui explique plus en détail le travail présenté dans l'affiche. Cette carte narrative doit être public (partagée avec tout le monde).
3. Une brève déclaration personnelle décrivant leur expérience avec les SIG, leurs projets futurs utilisant les SIG, et leurs raisons pour vouloir participer à la conférence des utilisateurs Esri (Esri UC).
4. Les relevés de notes de toutes leurs études post-secondaires. Les relevés de notes officiels sur papier ne sont pas requis. Les relevés de notes obtenus via le système en ligne d'un établissement d'enseignement seront acceptés.
5. Un formulaire de demande.

Les exigences de format pour ces documents et un lien vers le formulaire de candidature peuvent être trouvées à <https://scholars.esri.ca/fr/etudiants/prix-eyis/>.

L'étudiant·e gagnant·e devra soumettre une photo qui sera affichée avec leur affiche dans la Galerie des cartes et fournir des informations supplémentaires aux fins du traitement du prix.

Q : Les soumissions doivent-elles être en anglais ?

R : Non. Les étudiant·e·s peuvent soumettre les documents requis en anglais ou en français.

Q : Comment est-ce que l'étudiant·e gagnant·e sera sélectionné·e ?

R : L'étudiant·e gagnant·e sera sélectionné·e par un jury.

Les soumissions seront jugées en fonction du contenu ainsi que de la conception et de la présentation de l'affiche et de l'organisation et de la clarté de la carte narrative. Le niveau académique des candidat·e·s, leur expérience avec les SIG et plus particulièrement avec la technologie Esri seront également pris en compte.

Q : Est-ce qu'il peut y avoir plusieurs gagnant·e·s ?

R : Non. Le programme d'Esri n'accueillera qu'un·e seul·e étudiant·e.

Cependant, Esri Canada pourra choisir d'attribuer des mentions honorables à un petit nombre d'étudiant·e·s à la discrétion des juges.

Q : Qu'advient-il des affiches soumises ?

R : L'affiche de l'étudiant·e gagnant·e sera envoyée à Esri pour être exposée pendant l'Esri UC. Toutes les soumissions (candidat·e·s) doivent donc être conformes aux [lois américaines sur l'exportation](#) et à toutes les autres lois applicables, y compris les [lois sur le droit d'auteur](#). L'étudiant·e gagnant·e devra signer un formulaire de consentement pour afficher son travail.

Une sélection d'affiches peut être affichée tout au long de l'année lors d'événements d'Esri Canada et peut également être affichée en ligne.

Q : Que se passera-t-il avec les cartes narratives soumises ?

R : Toutes les cartes narratives soumises doivent être public (partagées avec tout le monde). Une fois la date limite de candidature est passée, Esri Canada peut choisir de partager les cartes narratives dans une galerie ou un groupe et de les publier dans un article de blogue ou par d'autres moyens. Voir, par exemple [Canada's 2024 Esri Young Scholars](#).

Tou-te-s les candidat-e-s utilisant un compte ArcGIS Online de leur établissement d'enseignement doivent s'assurer que leur contenu ne sera pas supprimé de l'organisation avant la fin de 2025.

Détails du prix

Q : Que recevra l'étudiant-e gagnant-e ?

R : L'étudiant-e qui remporte le prix Esri Young Scholars recevra une inscription gratuite au [Education Summit @ Esri UC](#) et à la [Conférence des utilisateurs Esri \(Esri UC\)](#) ; un billet d'avion aller-retour à San Diego ; hébergement et une indemnité quotidienne pour son séjour à San Diego ; un prix acrylique ; une photo avec Jack Dangermond ; et une licence ArcGIS for Personal Use.

L'inscription, le transport, l'hébergement et l'indemnité quotidienne seront coordonnés par Esri Canada en consultation avec l'étudiant-e gagnant-e.

Q : Un laissez-passer de conférence sera-t-il délivré pour l'Education Summit et l'Esri UC ?

R : Oui, un laissez-passer pour l'Education Summit @ Esri UC et l'Esri UC sont inclus. L'étudiant-e gagnant-e recevra des instructions sur la façon de s'inscrire.

Q : Combien de nuits d'hébergement seront couvertes ?

R : Sept nuits maximum (enregistrement au plus tôt le vendredi 11 juillet 2025 ; départ au plus tard le vendredi 18 juillet 2025). L'étudiant-e doit fournir un reçu d'hôtel.

Des dispositions seront prises pour que l'étudiant-e gagnant-e est hébergé-e au même hôtel que le personnel d'Esri Canada.

Q : Esri paiera-t-il les visas de l'étudiant-e ?

R : Non. L'étudiant-e gagnant-e devra prendre ses propres dispositions pour un visa touristique, si nécessaire.

Q : Le transport à l'intérieur de San Diego sera-t-il remboursé pour l'étudiant-e gagnant-e ?

R : Non. La location de voitures et les services de limousine ou de taxi ne sont pas autorisés pour le remboursement, autre que les déplacements vers et depuis les aéroports respectifs.

Q : Quels événements spéciaux y aura-t-il pour les Young Scholars internationaux ?

R : Les Young Scholars auront un événement social pendant l'Education Summit pour se rencontrer et réseauter ; seront sur place pour discuter de leurs affiches dans la zone d'exposition spéciale lors de l'ouverture et de la réception de la galerie de cartes (Map Gallery) ; et assisteront à la cérémonie de remise des prix Special Achievement in GIS pour recevoir leur

prix et prendre une photo de groupe avec Jack Dangermond. La date, l'heure et le lieu de ces événements et de tout autre événement susceptible d'intéresser les Young Scholars seront envoyés avant la conférence.

Veillez noter que la participation à tous les événements spéciaux pour les Young Scholars est obligatoire.

Q : Quand est-ce l'étudiant-e gagnant-e recevra le prix acrylique et la licence ArcGIS for Personal Use?

R: L'étudiant-e gagnant-e recevra le prix acrylique lors de la cérémonie de remise des prix Special Achievement in GIS à l'Esri UC.

Étant donné que les étudiant-e-s ont accès au logiciel ArcGIS par l'intermédiaire de leur établissement d'enseignement et peuvent ne pas souhaiter recevoir de licence supplémentaire, la licence ArcGIS for Personal Use sera fournie sur demande. L'étudiant-e gagnant-e aura jusqu'au 15 décembre 2025 pour demander la licence.

Q : Que doit faire l'étudiant-e gagnant-e pour tirer le meilleur parti de la conférence ?

R : Esri fournira un ordre du jour pour les activités des Young Scholars.

L'étudiant-e gagnant-e doit consulter les membres du groupe Milieu scolaire et recherche d'Esri Canada pour des suggestions de séminaires/présentations/événements.

Q : Y aura-t-il d'autres prix ?

R : Jusqu'à deux (2) bourses supplémentaires et des livres électroniques d'Esri Press peuvent être attribués à des étudiant-e-s méritant-e-s à la discrétion des juges.

Toute autre question peut être envoyée à scholars@esri.ca.